

La sixième réunion de l'année 2020-2021 du comité consultatif des services des élèves HDAA du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières via TEAMS, ce 15e jour de mars 2021 et à laquelle sont présents:

Madame Marie Josée Gagnon, présidente
Madame Caroline Lapointe, vice-présidente
Madame Rachel Brière, secrétaire
Monsieur Marc Brisson
Madame Isabelle Dumas-Gaudreault
Madame Viviane Roux
Madame Chantal Lévesque
Madame Vivianne Roux
Madame Ann Valiquette
Madame Claudia Gagnon
Madame Hélène Gousy, représentante d'une direction d'école
Madame Johanne Hardy, représentante du personnel enseignant
Madame Josée Fontaine, représentante du personnel enseignant
Madame Christine Fournier, représentante du personnel professionnel
Monsieur Vincent Huard, directeur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
Madame Karine Giguère, éducatrice spécialisée au sein des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19h03 avec la confirmation du quorum.

2. Mot de bienvenue

La présidente, Marie Josée Gagnon, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

3. Adoption de l'ordre du jour

Viviane Roux approuve l'ordre du jour tel quel.

4. Adoption des procès-verbaux du 16 novembre 2020 et du 15 février 2021

Viviane Roux approuve le procès-verbal du 16 novembre 2020.

Christine Fournier approuve le procès-verbal du 15 février 2021 avec les modifications proposées par M. Vincent Huard.

5. Parole au public

Aucune personne du public présente.

6. Mot du représentant du centre de services scolaire

M. Vincent Huard nous rappelle que le mois d'avril est le mois de l'autisme. Les directions d'école recevront les informations nécessaires pour de l'aide financière s'ils sont intéressés à faire des projets en lien avec le mois de l'autisme. Il nous informe de l'évolution de la répartition des services complémentaires et de l'adaptation scolaire.

7. Services complémentaires et de l'adaptation scolaire : Mme Karine Giguère

Mme Karine Giguère se présente. Elle mentionne qu'elle a déjà été membre du comité HDAA. Elle travaille au CSSDHR depuis plusieurs années. Elle a commencé son parcours

professionnel au sein du CSS à l'école Marie-Rivier. Elle nous parle de son parcours professionnel. Mme Giguère est éducatrice ressource au sein du CSSDHR. Elle a plusieurs rôles dont présenter une offre de formation aux différents intervenants dans le milieu scolaire. Elle participe à la ligne « Là pour toi » et elle accompagne les équipes-école lors d'intervention auprès d'un élève HDAA. Mme Giguère mentionne qu'elle est privilégiée de travailler au sein du CSSDHR. Finalement, elle nous dit qu'elle aime travailler en équipe collaborative avec les différents intervenants dans le milieu scolaire.

8. Mot de la représentante au Comité de parents

Madame Marie Josée Gagnon représentait le comité HDAA au sein du Comité de parents du mois de mars 2021. Il y a eu la présentation de la ligne « Là pour toi ». Mme Welput-Lavallée a présenté les programmes particuliers au CSSDHR ainsi que la répartition de ces programmes dans les différentes écoles. Un comité de travail sera formé afin de travailler sur la politique des frais chargés aux parents par le Centre de services scolaire. Les conférences du comité de parents sont toujours disponibles sur le site internet du CSS sous l'onglet comité de parents. Il y aura une conférence le 14 avril 2021 donnée par Patricia Paquin sur le quotidien avec un enfant autiste. Cette conférence sera disponible via Zoom.

9. Guide à l'intention des parents : Suivis

Le guide à l'intention des parents est officiellement disponible sur le site internet du CSSDHR. L'information a été apportée au comité de parents. Une demande a été faite au service des communications pour la diffusion de l'information sur les différentes plateformes du CSS. Certains membres du comité HDAA proposent une révision annuelle du document.

10. Moteur de conversation

a. Répartition des services complémentaires

M. Huard fait un suivi sur la construction du modèle des services complémentaires. Suite à l'année COVID, le CSS sera en déficit budgétaire. Malgré cela, le CSS maintiendra les services complémentaires actuels. Si le ministère finance les CSS afin de minimiser le déficit budgétaire, les services complémentaires seront bonifiés.

La répartition des services complémentaires est divisée par secteur. Le financement provient d'un budget centralisé et décentralisé. Le budget des classes adaptées provient du financement centralisé. Certaines écoles décident de bonifier leurs offres de services. Ce budget décentralisé est alloué en fonction du nombre d'élèves dans l'école. Par conséquent, certaines écoles n'ont pas les ressources nécessaires afin d'offrir une offre de services adéquates pour les élèves. C'est pourquoi l'expertise sectorielle devient une mesure intéressante.

Le prochain projet des services complémentaires sera de travailler sur la pédagogie en classe d'adaptation scolaire. La pédagogie se réfère à l'enseignement des matières de base en fonction des caractéristiques propre à la clientèle des différentes classes adaptées.

b. Chantier 294

Le chantier 294 se réfère à un groupe de travail qui a comme mandat d'alléger la validation de la cotation des élèves HDAA. Le ministère reconnaît les élèves handicapés avec une cotation de difficultés. Chaque année, les équipes-école doivent faire le portrait de chaque élève ayant une cote de difficulté afin de valider la continuation du financement et des services pour cet élève. Le ministère peut demander un échantillonnage des portraits des élèves pour vérification de la procédure de l'assurance qualité et maintien des services. S'il y a des erreurs ou un manque d'information dans le dossier de l'élève, le CSS peut perdre le financement. En 2020-2021, le ministère a annulé le processus d'assurance qualité et maintien des services en raison de la Covid afin de prioriser le service à l'élève dès le début de l'année scolaire.

Un élève qui a un diagnostic n'a pas nécessairement de cotation ministérielle si le diagnostic ne porte pas préjudice à son parcours scolaire et son développement académique.

11. Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Mme Caroline Lapointe a démissionné de son poste de représentante au comité de parents. Mme Marie Josée Gagnon, qui est la substitut, l'a remplacera.

a. Réponse à la consultation sur le modèle de financement des services aux EHDA

Le comité HDAA a complété le sondage à son intention sur la consultation sur le modèle de financement des services aux EHDA.

b. Sondage à l'intention des parents d'élèves HDAA

Le FCPQ veut sonder les parents d'élèves HDAA sur les services offerts. Madame Marie Josée Gagnon nous invite à transférer le sondage. Celui-ci est disponible sur le site Facebook du comité de parents. Les parents ont jusqu'au 21 mars pour le compléter.

c. Forum ouvert – 20 mars en avant-midi

La publicité se trouve sur le site Facebook du comité de parents.

12. Infolettre du CSSDHR

Point reporté à la prochaine réunion.

13. Courrier & Budget

Malgré le changement de représentant au comité de parent, il n'y aura pas d'impact sur le budget.

14. Préparation des prochaines rencontres : sujets qui seront abordés

Marie Josée Gagnon va rencontrer M. Vincent Huard pour discuter des prochains sujets qui seront abordés lors des prochaines rencontres du comité HDAA.

15. Bons coups

Retour sur l'enfant issu d'un placement de la DPJ qui pourra continuer son année scolaire à son école Quatre-Vents malgré le déménagement hors territoire de l'école. Le CSS fournit le transport.

16. Varia

Aucun varia

17. Levée de la rencontre et prochaine réunion

Caroline Lapointe propose la levée de la rencontre à 21h33. La prochaine rencontre sera le 19 avril à 19h00.